



**COMMISSION SUISSE POUR L'UNESCO  
SCHWEIZERISCHE UNESCO-KOMMISSION  
COMMISSIONE SVIZZERA PER L'UNESCO  
CUMISSIUN SVIZRA PER L'UNESCO**

c/o Département fédéral des affaires étrangères, 3003 Berne  
T 031 324 10 62 [info@unesco.ch](mailto:info@unesco.ch) [www.unesco.ch](http://www.unesco.ch)

Berne, le 31 mars 2009

**Communiqué de presse**

[www.patrimoinemondial.ch](http://www.patrimoinemondial.ch) - **Le patrimoine mondial suisse en un seul clic**

---

**Pour la première fois, un portail internet multilingue (français, allemand, italien, anglais) présente les 9 sites suisses inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que 2 sites candidats. Il met en exergue la valeur universelle exceptionnelle de chacun d'eux et rappelle que l'humanité entière est chargée de les protéger et de les sauvegarder.**

La Suisse compte à ce jour 6 sites culturels inscrits comme patrimoine mondial : la vieille ville de Berne, le domaine conventuel de Saint-Gall, le couvent bénédictin Saint-Jean à Müstair, les trois châteaux, la muraille et les remparts du bourg de Bellinzone, le vignoble en terrasses de Lavaux et le chemin de fer rhétique dans les paysages de l'Albula et de la Bernina, ainsi que 3 sites naturels : les Alpes suisses Jungfrau-Aletsch, le Monte San Giorgio et le Haut lieu tectonique suisse Sardona. Deux candidatures sont en cours d'examen à l'UNESCO : La Chaux-de-Fonds/Le Locle, urbanisme horloger et l'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier - leur inscription pourrait intervenir en juillet prochain.

Les sites suisses ont la même valeur universelle exceptionnelle que le Taj Mahal, la Grande Muraille de Chine, la Grande Barrière de corail d'Australie, les Iles Galapagos, le Machu Pichu, les pyramides de Guizeh, le Grand Canyon, le Mont Saint-Michel, Tombouctou ou le Parc national de Serengeti en Tanzanie. La [Liste du patrimoine mondial](#) compte à ce jour 878 biens (679 sites culturels, 174 naturels et 25 mixtes) répartis dans 145 pays.

L'idée révolutionnaire à la base du patrimoine mondial - née à l'occasion du sauvetage du temple d'Abou Simbel dans les années soixante - est que certains sites, tant naturels que culturels, ont une valeur telle que l'humanité entière doit se porter garante de leur protection et de leur préservation. Aujourd'hui, cet engagement s'inscrit de plus en plus dans une démarche de développement durable visant à concilier la responsabilité environnementale, l'efficacité économique et la solidarité sociale.

Le nouveau portail est proposé par la Commission suisse pour l'UNESCO qui s'engage à faire connaître les valeurs du patrimoine mondial à un large public. Il vise une diffusion des connaissances et une promotion concertée de l'ensemble des sites suisses et précise le rôle des diverses instances chargées du patrimoine mondial en Suisse.

Depuis des décennies, la Suisse partage ses compétences en matière de patrimoine mondial au plan international, notamment à travers des actions de terrain. Pour marquer davantage encore sa solidarité, elle se porte candidate à l'un des 21 sièges du Comité du patrimoine mondial, qui définit les politiques relatives à la protection du patrimoine et décide de l'inscription des sites sur la Liste. Les élections auront lieu en octobre 2009 à Paris.

Informations complémentaires:

Mme Madeleine Viviani, Secrétaire générale de la Commission suisse pour l'UNESCO. Tel. 031 324 10 62

[www.patrimoinemondial.ch](http://www.patrimoinemondial.ch) / [www.welterbe.ch](http://www.welterbe.ch) / [www.patrimoniomondiale.ch](http://www.patrimoniomondiale.ch) / [www.worldheritage.ch](http://www.worldheritage.ch)